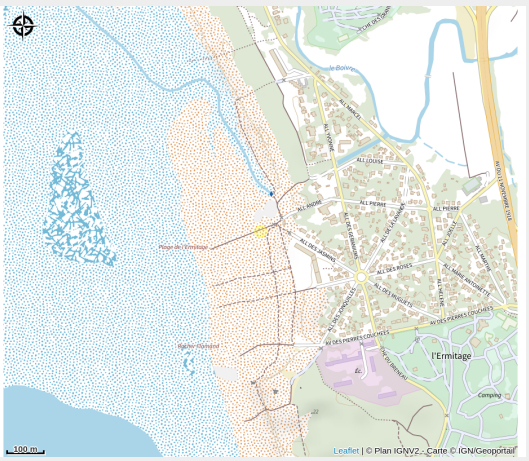
PLAGE DE L'ERMITAGE - LA PIERRE ATTELÉE



Crédit : saintbrevinlespins-foretpierreattelee-cavaliersauloin-bd-ddufour-2021-8864_3 (DR)



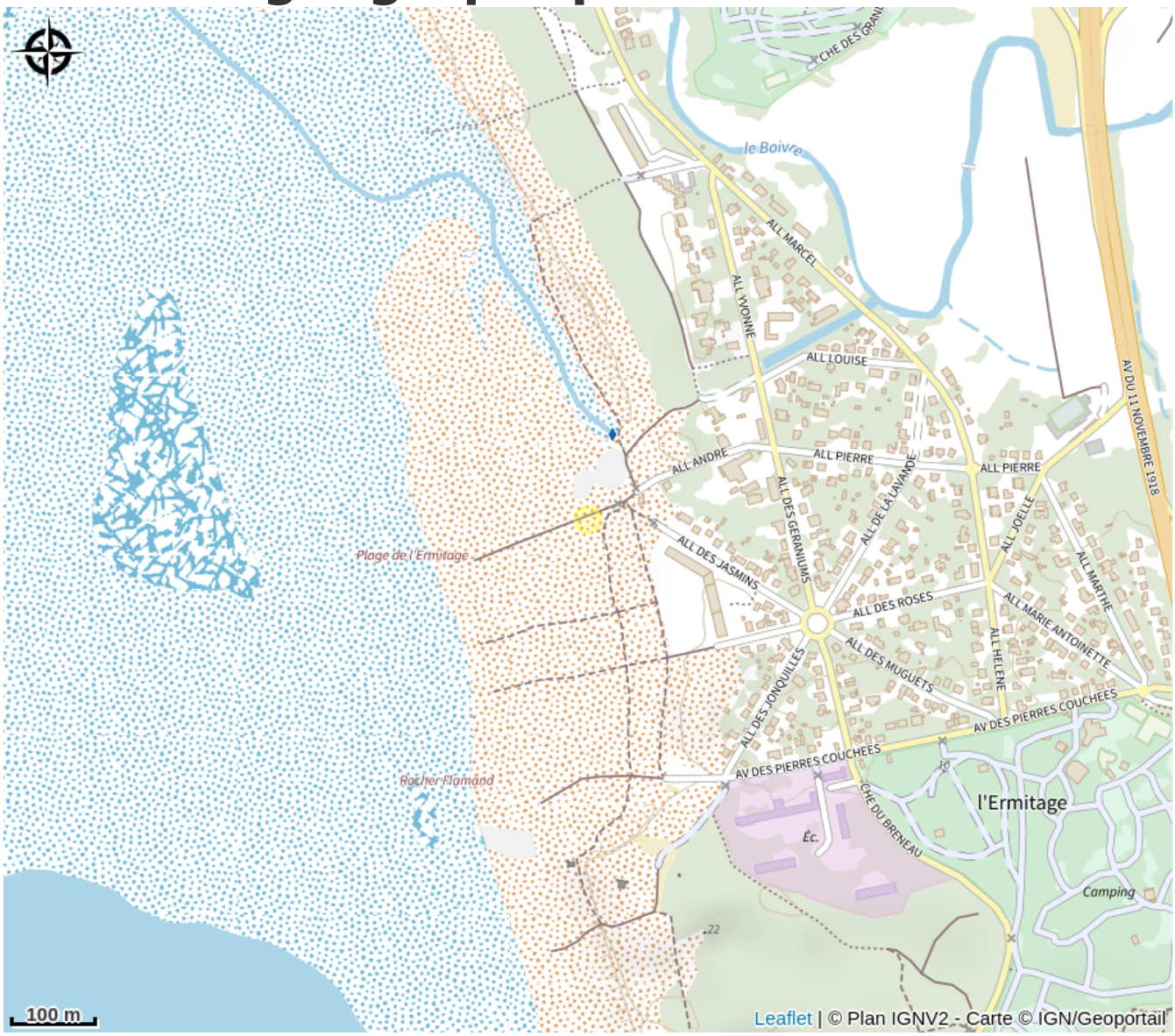
Infos pratiques

Catégorie : A voir

Description

Plage de l’Ermitage Poste de Secours l’Ermitage - L’Ermitage : 02 40 27 87 78 Du 01/07 au 31/08 : Horaires de surveillance (Flamme levée tous les jours) Après-midi : de 13h à 18h45 En plus de la baignade vous pouvez pratiquer la pêche à pied sur cette plage. "La plage, ce n'est pas que du sable, c'est aussi un habitat naturel pour de nombreuses espèces" Les plages de Saint-Brevin sont les seules de Loire-Atlantique où le gravelot à collier interrompu vient nidifier. Ce petit oiseau est une espèce protégée, nous vous demandons d'être particulièrement vigilants lors de vos balades sur nos plages et notamment celle de l'Ermitage identifiée comme lieu de ponte. Les gravelots pondent à même le sable, et leurs œufs en ont la couleur, vous pourriez les écraser sans le vouloir. Pour nous aider à les protéger, quelques conseils : - Veillez à ce que l'accès au site où vous vous trouvez soit autorisé. - Restez sur les sentiers balisés. - Tenez votre chien en laisse - Évitez de fréquenter le haut de la plage et les dunes, restez plutôt sur le sable mouillé. - En période de ponte, des zones sont balisées avec une signalétique adaptée à l'opération de protection, respectez les. Et surtout si vous voyez un oiseau au sol poussant des cris répétés, éloignez-vous car il s'agit d'une manœuvre destinée à vous tenir à distance de son nid. Merci.

Situation géographique



Toutes les informations pratiques

Contact

Allée André
44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS